

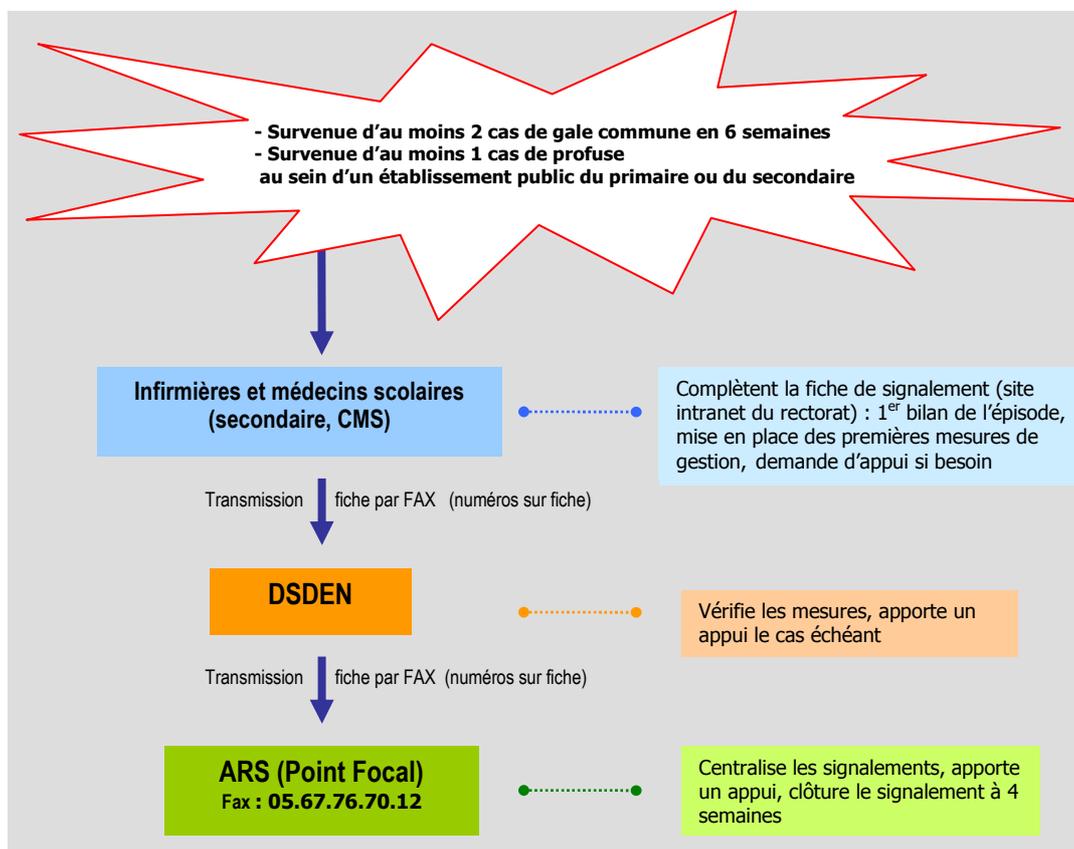
Signalement des épisodes de gale survenant en milieu scolaire 2012/2013

Face à l'augmentation, ces dernières années, des signalements d'épisodes de gale en milieu scolaire, l'Agence régionale de santé (ARS) d'Aquitaine, la Cellule de l'InVS en région (Cire) et les services de santé scolaire du Rectorat de l'Académie de Bordeaux et des Directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), ont souhaité mettre en place un dispositif pilote de signalement de ces épisodes.

► Objectifs du dispositif

- Favoriser le signalement précoce des épisodes de gale survenant en milieu scolaire
- Accompagner, orienter les acteurs concernés dans la mise en place des mesures de contrôle appropriées
- Eviter l'extension de l'épidémie
- Améliorer la coordination des acteurs impliqués par une formalisation des circuits de signalement et un partage des conduites à tenir

► Quand et comment signaler les épisodes de gale ?



Les 7 étapes de la prise en charge des épisodes de gale

- signalement des cas
- bilan rapide de l'épidémie
- mise en place d'une réunion ou cellule d'appui
- instauration mesures d'hygiène générales
- mesures d'information ciblée
- mise en œuvre stratégie thérapeutique
- traitement de l'environnement

Fiches techniques disponibles sur le site du Rectorat

- Synthèse des CAT
- Composition et missions de la cellule d'appui /réunion concertation
- Mesures d'hygiène générale pour les épisodes de gale
- Modèle d'information pour le personnel
- Modèle d'information pour les parents d'élèves
- Modèle d'information pour les médecins généralistes
- Traitement du linge et de l'environnement
- PowerPoint d'information de la cellule d'appui